

SYNDICALISTES DEBOUT!



#RETRAITES • BILLET D'ACTU • MER. 18 JAN. 2023

N°20

1 200 € ? Ça fait déjà pschitt...

Bruno Le Maire, vice-Premier ministre, France 2, 11 janvier

« On parle en 85% du SMIC net, mais c'est 1 200 € brut, soyons très précis, il faut qu'il n'y ait pas de tromperie... »

85% du SMIC ?

En « contrepartie » du recul de l'âge de départ à 64 ans et 43 annuités, le gouvernement prétend que les pensions minimales équivaldront à 85 % du Smic = 1 150 € aujourd'hui, et 1 200 € le 1^{er} septembre prochain ...

Qui y aurait droit ?

Pour avoir droit à la revalorisation, les salarié-es devront justifier :

- d'une carrière complète à temps plein dans le privé ;
- d'un niveau de salaire n'ayant jamais dépassé le Smic.

Donc ?

Les « petites retraites » ?
Personne ou presque ne touchera à partir de septembre prochain les 1 200 € annoncés.

Sur 2 millions de retraité-es actuel-es qui devraient bénéficier de la mesure (sur plus de 16 millions), rien ne dit sous quelle forme elle se présentera.

Borne avoue

« Lorsqu'on a travaillé moins que la durée complète cotisée, on n'atteint pas strictement la cible des 85 % du Smic », indique le cabinet de la Première ministre Borne.

Pas d'indexation sur le SMIC

Si le montant de la pension au moment du départ en retraite sera fonction du niveau du Smic, il n'y a pas d'indexation durable sur le salaire minimum.

Quels retraités seraient revalorisés ? Mystère...

Pour déterminer qui aura droit à quoi, il faudrait examiner le déroulé de carrière de plus de 16 millions de personnes.

Et les plus anciens de ces récapitulatifs ne sont même pas numérisés...



#DOSSIER COMMENT FAIRE GRÈVE ?

Retrouvez les infos pratiques et repères historiques pour faire grève le 19 janvier et les jours qui suivent...

infocom.cgt.li/
CommentFaireGreve

Info'Com-CGT

4 Rue Guyton de Morveau,
75013 Paris

01 43 31 80 49

info'com
UN SYNDICAT POUR TOUS

[infocomcgt.fr](https://www.infocomcgt.fr)

news@infocomcgt.fr

[info-com-CGT](#)